

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 04 FEVRIER 2011**

L'an deux mil onze, le quatre février à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Yves BOSCARDIN, Maire.

**Révision de décision**

Vu les demandes de certificat d'urbanisme (CUB 045 210 10 00030 et CUB 045 210 10 00006) en vue d'une construction de maison d'habitation, pour lequel la DDT-UTA de Montargis considère l'opération non réalisable, le conseil municipal justifie de l'intérêt du projet de construction pour la commune.

**Désignation des membres de la commission PLU**

Désignation de 5 binômes dont au moins l'un des deux membres doit être présent aux différentes réunions.

A : Patrice GAUVIN	/ Nicole PAVOL
B : Marie BOUBE	/ Sébastien PRIAULT
C : Jacques DALLOYAU	/ Christophe DOREAU
D : Jean-Pierre KUNTZ	/ Nicole BESSON-RODRIGUEZ
E : Yves BOSCARDIN	/ Jean-Claude BEETS.

**Devenir du terrain communal section C, n° 307, chemin des Vignes**

Le Conseil Municipal décide de conserver le terrain nu et constructible situé au Chemin des Vignes, cadastré section C, n° 307, d'une surface de 1 271 m<sup>2</sup> et pour lequel les propriétaires riverains avaient déclaré se rendre acquéreur de l'immeuble.

**Budget 2011 : reste à réaliser 2010 à reporter en 2011**

Le Conseil Municipal adopte les états des restes à réaliser pour un montant de 199 600,00 €.

**Cimetière : retrait de concessions**

Le Conseil Municipal décide de retirer 4 sépultures de la liste à relever pour divers motifs (remise en l'état, ancien maire, appartenance à une autre concession, inhumation trop récente, ...)

**Demandes de subvention**

- Dans le cadre de l'organisation d'un concert de printemps en l'église de Montbouy le 26 mars 2011, le Conseil Municipal accepte de solliciter le Conseil Général du Loiret pour une subvention « Fonds d'accompagnement culturel aux communes ».

Un second concert est prévu en novembre prochain.

- Dans le cadre de l'élaboration du PLU, le Conseil Municipal accepte de solliciter notamment le Conseil Général du Loiret pour une subvention.

- Une réflexion est en cours sur le rachat de l'immeuble par la commune avec le projet d'y regrouper le bar-tabac et l'épicerie.

Dans le cadre d'un éventuel achat du bar-tabac restaurant « La Terrasse » par la commune, le Conseil Municipal accepte de solliciter divers organismes et institutions pour une subvention.

- Dans le cadre des prochains travaux de mise aux normes d'accessibilité de la mairie, en particulier pour les personnes présentant un handicap, le Conseil Municipal accepte de solliciter divers organismes et institutions pour une subvention.

- Dans le cadre du projet de restauration du porche de l'église, le Conseil Municipal accepte de solliciter divers organismes et institutions pour une subvention.

**Création d'un poste d'agent technique**

Vu la fin du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), le Conseil Municipal crée un emploi d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet pour la gestion des espaces verts à compter du 18 mai 2011.

**Tarif de la télécopie**

Le Conseil Municipal révisé le prix à 1,00 € (prix forfaitaire).

## Convention avec ArchéoNature

Vu la convention signée le 24 mars 2003 entre le propriétaire du site de Chênevières et la mairie, et vu le projet de l'association ArchéoNature de remettre en valeur le temple de la source « Craon » et d'effectuer des visites à partir des arènes, le Conseil Municipal accepte de renégocier la convention.

## Halte garderie : aide financière suite au déficit enregistré

La Halte Garderie (SLC) pour la saison 2009-2010 est déficitaire et sollicite la commune de Montbouy pour participer à hauteur de 297.41 € en fonction du nombre d'enfants et du nombre d'heures effectuées.

## Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée – PDIPR

Le Conseil Municipal ne sollicite pas l'inscription complémentaire au PDIPR des chemins ruraux autres que ceux répertoriés comme chemins de petite et grande randonnée.

## Questions diverses

### ÉCHANGE DE PARCELLES DA SILVA/COMMUNE

Dans le cadre de la régularisation parcellaire, le Conseil Municipal fera appel à Géomexpert pour la conformité des limites du terrain.

### AML 45 – SCRUTIN MUNICIPAL ET ÉLECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

L'AML a demandé aux collectivités de se prononcer sur la possibilité d'utiliser l'élection par liste pour les élections municipales des petites communes. Le conseil municipal de Montbouy souhaite conserver le seuil de 3 500 habitants.

### SIIS

Le maire présente le compte rendu du précédent conseil syndical. Le point sur le comportement excessif d'un élève à la cantine est abordé.

Il poursuit que depuis ce cas, 4 nouveaux courriers d'avertissement vont être envoyés en recommandé par le Président du syndicat afin d'avertir les parents de ces élèves, sans entretien au préalable.

Jacques DALLOYAU prend la parole pour souligner les problèmes rencontrés à la cantine et fait part de ses réflexions et suggestions d'amélioration :

- Un service en décalé (maternelle / primaire)
- L'emploi d'une personne supplémentaire en contrat aidé par exemple
- Des repas différents selon les sections (maternelle / primaire) afin de limiter le gaspillage alimentaire
- La prise des repas de 2 des 3 cantinières différée en dehors des heures de service afin d'être 3 pour assurer la surveillance durant le repas (et non 1 personne actuellement)
- Une formation pédagogique pour les cantinières

Toutes ces améliorations permettraient une prise de repas plus rapide afin que les enfants bénéficient d'un quart d'heure supplémentaire de récréation avant la reprise des cours.

CHEMIN DE SALLENEUVE : Christophe Doreau soulève le problème du chemin de Salleneuve qui est actuellement impraticable, depuis le dernier dépôt de remblai de mauvaise qualité (glaise). La société TPCM sera contactée pour enlèvement de ce remblai.

DÉFIBRILLATEUR : des formations devront être programmées courant mars Seront invités les membres de bureau des associations, le conseil municipal et le secrétariat.

### BULLETIN MUNICIPAL

Le prochain bulletin de janvier 2011 sera distribué par voie postale, entre le 15 et 17 février. Les bulletins seront déposés dans les boîtes à lettre actives recensées par La Poste

### RÉHABILITATION DE LA MAIRIE

2 scénarii du réaménagement de la mairie seront prochainement soumis à des architectes.

Séance levée à 00h30

Compte rendu affiché le 10/02/2011

Signé Le Maire

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 25 MARS 2011**

**Votes du Compte Administratif**

**□ BUDGET COMMUNE 2010**

	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>
Recettes :	541 773,73 €	307 207,42 €
Dépenses :	371 606,87 €	129 786,80 €
Excédent de clôture :	170 166,86 €	177 420,62 €
Résultat cumulé :	354 758,03 €	- 74 575,96 €

**□ BUDGET ASSAINISSEMENT 2010**

Recettes :	36 724,28 €	19 977,13 €
Dépenses :	18 512,26 €	30 961,59 €
Solde à la clôture :	18 212,02 €	- 10 984,46 €
Résultat cumulé :	104 851,63 €	1 959,27 €

**Vote du compte de Gestion 2010**

Les écritures du Trésor Public étant identiques à celles de la commune, le Conseil Municipal APPROUVE le compte de gestion 2010 de la Commune et celui de l'Assainissement.

**Affectation des Résultats**

	<i>Commune</i>	<i>Assainissement</i>
Article 1068 :	74 575,96 €	0,00 €
Excédents de fonctionnement capitalisés		
Ligne 001 :	125 024,04 €	1 959,27 €
Solde investissement reporté		
Ligne 002 :	280 182,07 €	104 851,63 €
Résultat de fonctionnement reporté		

**Subventions 2011**

Les montants des subventions qui ont été proposés lors de la réunion de la Commission des Finances le 10 mars dernier seront votés lors du prochain conseil municipal le 21 avril 2011.

**Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement**

Afin d'engager ou de mandater des dépenses d'investissements dans la limite de 25 % des crédits ouverts l'an dernier, et avant que le budget soit voté le 21 avril 2011, le conseil municipal ACCEPTE dans la limite de 62 910,01 €.

Les dépenses concernées sont les achats de divers outillages suite au vol de décembre (débroussailleuse, perche télescopique, taille-haie, tronçonneuse) et le remplacement d'une lanterne d'éclairage public)

**Indemnités de conseil suite au changement du comptable du Trésor**

Le conseil municipal DECIDE d'attribuer à Monsieur Christian FAES, Receveur par intérim au Trésor Public de Châtillon-Coligny, le taux maximum de l'indemnité de Conseil.

**Cimetière : avenant au contrat de relevage de sépultures**

Le Conseil Municipal RETIENT le devis établi par la société OGF de Lorris (45) pour un montant de 4 810,00 € HT pour les travaux de restauration des 9 sépultures léguées à la commune.

**PLU : propositions d'offres**

Le Conseil Municipal RETIENT le devis établi par le cabinet d'études de Martine RAGEY de Gien (45) pour un montant de 27 379,00 € HT pour élaborer le plan local d'urbanisme.

### École : convention de raccordement électrique

Dans le cadre des travaux d'extension de l'école, la convention de raccordement pour une installation de consommation d'électricité Basse Tension de puissance de 54 kVA, reçue d'ERDF pour un montant de 2 202,19 € TTC sera signée. Délais de raccordement fixés à 12 semaines après acceptation.

### Dématérialisation des actes administratifs

Le Conseil Municipal RETIENT le devis établi par SEGILOG (72) pour un montant global de 498 € HT pour les 3 ans afin de mettre place la procédure de dématérialisation des actes administratifs et AUTORISE le maire à signer tout autre document relatif à cette affaire avec la sous-préfecture et le prestataire de service.

### Salle Segestae : modificatif du règlement

#### **Article VIII : Respect des riverains**

*Par ailleurs, en cas d'utilisation de camions frigorifiques, le stationnement de ces véhicules à l'arrière des cuisines est possible à la seule condition que le moteur de leur véhicule soit éteint.*

*Dans le cas contraire, ils devront obligatoirement stationner sur le parking.*

#### **Article XI – Tarifs de location et Caution**

*En cas de location de vaisselle par une association de Montbouy, le tarif forfaitaire sera de 40 €.*

#### **Article XIV : Responsabilité et Sécurité**

*Par la signature de cette convention, l'organisateur certifie notamment qu'il a, lors de l'état des lieux d'entrée :*

- *Pris connaissance des consignes générales et particulières de sécurité ainsi que des éventuelles consignes particulières données par l'exploitant et s'engage à les respecter ;*
- *Procédé avec l'exploitant à une visite de l'établissement et à une reconnaissance des voies d'accès et des issues de secours ;*
- *Reçu de l'exploitant les consignes sur la mise en œuvre de l'ensemble des moyens de secours dont dispose l'établissement (système d'alarme, extincteurs, défibrillateur).*

### 12 - Devis

Le Conseil Municipal RETIENT :

- le devis établi par la société Bennes Services 45 de Melleroy (45) pour un montant de 1 590,00 € HT pour la création d'un aménagement du bus scolaire à l'arrêt des Arnoults
- le devis établi par la société Somelec d'Amilly (45) pour un montant de 315,00 € HT pour le remplacement complet de la lanterne, au 3 route de Gy.

### 13 - Questions diverses

PLATANE, RIVE GAUCHE DU CANAL DE BRIARE : Une demande d'expertise sera à réaliser sur un platane.

NICOLE BESSON-RODRIGUEZ : la cotisation passera de 1,85 € par habitant à 1,90 €. 5 communes quitteront le syndicat du Pays Gâtinais pour l'agglomération montargoise. Recrutement d'un agent supplémentaire portant à 6 agents travaillant à temps plein.

JACQUES DALLOYAU : bon déroulement des travaux d'extension de l'école. Travail sur les possibilités de mise aux normes d'accessibilité de la mairie.

PATRICE GAUVIN : relance sur le rendez-vous annulé l'an passé avec France Télécom pour le haut débit.

YVES BOSCARDIN : Visite par les Domaines du restaurant, bar-tabac « La Terrasse » pour évaluation.

Séance levée à 23h30

Compte rendu affiché le 31 mars 2011

Signé Le Maire

DEPARTEMENT DU LOIRET  
ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS  
CANTON DE CHATILLON-COLIGNY  
**COMMUNE DE MONTBOUY**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 21 AVRIL 2011**

**1 – Votes du taux des Taxes Locales**

Le conseil municipal décide de maintenir les taux des taxes locales pour l'année 2011.

- taxe d'habitation à	13,75 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties à	21,50 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties à	45,00 %

**2 – Vote des Subventions 2011**

Le Conseil Municipal décide d'allouer les subventions pour l'année 2011 au vu des demandes reçues pour un montant total de 4 600 €.

Amicale Montbovienne Loing Aveyron	150,00 €	Judo Club de Nogent	100,00 €
ArchéoNature Montbouy	150,00 €	La Prévention routière	50,00 €
Arts, Loisirs et Compagnie	150,00 €	Le Brochet de Montbouy	150,00 €
Association Aides aux Victimes du Loiret	100,00 €	Les Amis du Musée de l'ancien Hôtel-Dieu de Châtillon-Coligny et sa région	200,00 €
Association Parents d'Elèves Châtillon Coligny	150,00 €	Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne	30,00 €
Association Parents d'Elèves Montbouy-La Chapelle	150,00 €	Office de Tourisme Châtillon-Coligny	200,00 €
Association Sportive Montcresson-Montbouy-La Chapelle	150,00 €	Papillons Blancs	300,00 €
Centre Universitaire du temps libre Henriet-Rouard	100,00 €	Service de Soins Infirmiers A Domicile	760,00 €
Club de l'Age d'Or	150,00 €	Solidarité Emploi Gâtinais	150,00 €
Collège Henri Becquerel - associatin sportive	150,00 €	UNA Aide à Domicile	760,00 €
Comité des Fêtes	150,00 €	VOX POPULI	100,00 €
Fondation du Patrimoine	150,00 €		
Institut Médico-Educatif	100,00 €		

**3 – Votes des budgets primitifs 2011**

**BUDGET COMMUNE 2011**

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE à l'unanimité le budget primitif 2011 tel qu'il est présenté et qui s'équilibre à la somme de 1 461 210,14 € se décomposant comme suit :
  - pour la section de Fonctionnement 820 011,07 €
  - pour la section d'Investissement 641 199,07 €

#### □ BUDGET ASSAINISSEMENT 2011

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE à l'unanimité le budget primitif 2011 tel qu'il est présenté et qui s'équilibre à la somme de 263 879,69 € se décomposant comme suit :
  - pour la section d'Exploitation 138 960,21 €
  - pour la section d'Investissement 124 919,48 €

## 4 - Affaires diverses

JURY D'ASSISES : tirage au sort des jurés de la prochaine liste annuelle du Jury Criminel pour l'année 2012, le 02 mai prochain à la mairie de Ste-Geneviève.

PREMIÈRE RÉUNION SUR LE PLU, LE 20 AVRIL

Présentation du déroulement de la procédure par le cabinet d'études RAGEY.

CIMETIÈRE

Le lundi 02 mai : cérémonie en l'honneur de l'abbé Jules Masson dont le corps a été déplacé au cours des travaux de relevage, dans la sépulture de l'abbé Camille Hilaire BOULOY.

Deux plaques commémoratives seront commandées : l'une pour les abbés (carré 2, tombe 1) et la seconde pour les « Morts pour la France » dont les sépultures ont été dernièrement relevées, qui sera déposée dans le carré 1 au Jardin du Souvenir.

VOIRIE

Les travaux de réalisation d'un arrêt de bus au lieu-dit « les Arnoults » ont débuté cette semaine.

DÉFIBRILLATEUR

Une sensibilisation aux gestes de premiers secours est organisée le 04 et 06 mai prochain pour les bureaux d'association, le personnel de l'école, de la commune et le conseil municipal.

ASSOCIATION ARTS LOISIRS ET COMPAGNIE

Jacques DALLOYAU précise que la commune peut bénéficier 2 fois par an d'une subvention pour les manifestations culturelles ou artistiques. Une 1<sup>ère</sup> subvention a donc été versée à l'occasion du concert de printemps le 26 mars, mais ne pourra pas être renouvelée pour celui d'automne, compte tenu de la même nature de prestation. Aussi, Jacques DALLOYAU propose d'intervenir à l'occasion de la fête interculturelle organisé en juin dernier, qui rassemblera différents groupes de danse.

SIIS : RÉUNION DU 13 AVRIL

Après une réunion entre M. MARMONIER, inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Gien et Messieurs BOSCARDIN et GRANDPIERRE, une nouvelle répartition des classes pour la rentrée 2011-2012 a été validée : 3 à Montbouy et 3 à La Chapelle.

RÉAMÉNAGEMENT DE LA CANTINE

Visite du service de la Sécurité et de la Loyauté des aliments (ex services vétérinaires) le 09 mai prochain, pour évaluer la pertinence du projet de rénovation au regard de la législation applicable à la fabrication de repas en cantine scolaire.

Séance levée à 22h15

Compte rendu affiché le 28 avril 2011

Signé Le maire,

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 17 JUIN 2011**

L'an deux mil onze, le dix-sept juin à vingt-et-une heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Yves BOSCARDIN, Maire.

**Enfouissement des réseaux aériens**

Le Conseil Général du Loiret a décidé en 2010 d'entreprendre des travaux d'amélioration esthétique du réseau électrique. Le coût de ces travaux est estimé à 125 866,00 € HT et la commune bénéficierait d'une la participation communale de 15% s'élevant à 18 880,00 €.

Le Conseil Municipal approuve le lancement et le plan de fonctionnement.

**Décision modificative budget Assainissement**

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité la décision modificative détaillée ci-dessous.

Section d'investissement – Dépenses **- 3 652.52 €**  
Chapitre 21 - Article 2158 – Installations techniques, matériels et outillage industriels : - 3 652.52 €

Section d'investissement – Dépenses **+ 3 652.52 €**  
Chapitre 27 - Article 2762 – Créances sur transfert de droits à déduction de TVA : + 3 652.52 €

**Indemnités pour un stagiaire**

Le maire informe le Conseil Municipal que Cindy LEFFRAY, étudiante à l'IUT de Narbonne, réalise actuellement un stage d'un mois au secrétariat de la mairie.

Le Conseil Municipal, décide d'attribuer une gratification à Cindy LEFFRAY d'un montant de 450 € et décide d'imputer cette dépense au compte 658 « charges diverses de la gestion courante » du budget Commune en cours.

**Approbation des différents rapports 2010**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune de MONTBOUY établi par la mairie.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2010 sur l'assainissement collectif établi par la SAUR.

**Pose d'un coffret pour défibrillateur**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable concernant la pose d'un coffret pour défibrillateur sur le mur de la mairie.

**Véhicules de service : règlement**

Le Conseil Municipal émet, à l'unanimité, un avis favorable à l'utilisation du véhicule de service en dehors des horaires de travail par le personnel communal sous l'autorisation expresse signée du maire. Le Conseil demande au maire la création d'un formulaire d'autorisation.

**Subvention exceptionnelle (Comité des Fêtes – vide-grenier)**

Une brocante/vidé grenier a été organisée le dimanche 15 mai 2011 par la commune de Montbouy, cette manifestation payante a recensé 503 ml de déballage, soit une recette de 1 257.50 € remise au Trésor Public, le 17 mai dernier.

Concernant le versement d'une subvention au Comité des Fêtes, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la proposition du maire, à savoir : verser une subvention exceptionnelle de 1 300,00 € au comité de fêtes de Montbouy pour l'organisation de cette manifestation, imputée au budget Commune 2011, à l'article 6745 « Subventions exceptionnelles aux personnes de droit privé ».

## Information sur le projet de rachat de l'immeuble au 4 route de Montargis

L'estimation des travaux des cuisines et d'une partie de la restauration est comprise entre 120 000 et 150 000 €, sous réserves d'une étude plus complète.

## Programme de restauration du bassin du Loing, de l'Ouanne et affluents (2011 – 2015)

Le SIVLO souhaite obtenir l'autorisation de déclarer d'intérêt général et d'effectuer le programme d'entretien et de restauration des cours d'eau des Vallées du Loing et de l'Ouanne. Une enquête publique aura donc lieu du 24 juin au 9 juillet 2011.

Le Conseil Municipal prend acte du projet et de l'enquête publique.

## Subventions exceptionnelles

Le centre de secours de Châtillon a dispensé à titre gracieux une formation de sensibilisation aux gestes de premiers secours sur le défibrillateur, à l'attention du Conseil Municipal et des associations de Montbouy les 4 et 06 mai derniers.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le versement d'une subvention exceptionnelle de 150,00 € au centre de secours de Chatillon-Coligny, imputée au budget Commune 2011, à l'article 6748 « Subventions de fonctionnement exceptionnelles - Autres subventions exceptionnelles ».

L'office de tourisme de Nogent sur Vernisson dans son courrier du 30 mai 2011, demande une subvention pour la création d'un emploi à contrat à durée indéterminée afin d'améliorer la promotion du territoire, l'organisation de manifestations locales, etc....

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le versement d'une subvention exceptionnelle de 100,00 € à l'office de tourisme de Nogent sur Vernisson, imputée au budget Commune 2011, à l'article 6748 « Subventions de fonctionnement exceptionnelles - Autres subventions exceptionnelles ».

## Affaires diverses

- Le maire donne lecture du compte rendu du conseil communautaire du 28 avril dernier à Chatillon-Coligny.
- Le maire donne lecture du courrier de remerciement de Mme Magalie ANDRE-LAFILLE suite à la délibération n° 2011-02-02 du 04 février 2011 qui va permettre la construction de leur maison d'habitation au Chemin du Tertre.

Séance levée à 00h00

Compte rendu affiché le 20 juin 2011

Signé Le Maire



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 19 JUILLET 2011**

**SIVLO : Programme de restauration du bassin du Loing, de l'Ouanne et affluents**

Vu l'enquête publique, et vu le projet présenté par le Syndicat Intercommunal des Vallées du Loing et de l'Ouanne en vue d'effectuer le programme d'entretien et de restauration des cours d'eau des vallées du Loing et de l'Ouanne (2011 – 2015), le Conseil Municipal donne un avis favorable pour l'ensemble du projet avec néanmoins des réserves portant sur certaines mesures agro-environnementales.

**Consultation sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale**

Vu la présentation du schéma de coopération intercommunale et en particulier celui de la communauté de communes de Châtillon-Coligny, le Conseil Municipal DONNE un avis favorable sur l'ensemble du projet mais FORMULE un avis négatif sur la prescription de dissolution du Syndicat Mixte de Transport Scolaire de Gien contenue dans le projet. Il s'inquiète sur les propositions de dissolutions d'autres syndicats de proximité qui pourraient générer une diminution de l'implication des citoyens dans la décision et la gestion de leurs compétences.

**Demande de subvention pour le concert à l'église du 15 octobre 2011**

Pour le concert d'automne, le chœur Gospel " Art of Voice " d'Orléans se produira a cappella, le 15 octobre de 20h30 à 21h45, le Conseil Municipal décide de SOLLICITER du Conseil Général du Loiret une subvention " Fonds d'accompagnement culturel aux communes " ainsi bénéficiaire d'une subvention de 75 % de la dépense.

A l'issue du concert, un pot de l'amitié sera organisé et offert à la salle Segestae par l'association Arts Loisirs et Compagnie.

**Installation d'un abribus par le Conseil Général et demande de subvention au Conseil Général**

Dans le cadre de l'uniformisation et de la structuration du réseau ULYS, le Conseil Général du Loiret a proposé à la commune de Montbouy l'installation d'un abribus sur la route départementale 93, dans le sens Châtillon-Coligny / Montargis et d'un poteau dans le sens Montargis / Châtillon-Coligny. Resteront à la charge de la commune la signalisation horizontale par un marquage au sol type ligne zigzag, dans les deux sens de circulation, ainsi que le raccordement électrique.

Le Conseil Municipal décide de MAINTENIR l'emplacement décidé en accord avec le Conseil Général pour les raisons de sécurité, SOLLICITER du Conseil Général du Loiret une subvention " Aide aux communes pour la sécurisation des points d'arrêts de transport en agglomération ",

**Approbation de rapports d'activité 2010**

Approbatons des rapports d'activité 2010 de la communauté de communes de Châtillon, du SPANC, du SMICTOM et du SYSCTOM.

**Questions diverses :**

**•Projet de reprise du restaurant "La Terrasse"**

Afin de prévoir le financement de ce projet, le maire fait un point sur les différentes subventions qui pourraient être accordées (Conseil Général, Le Pays Gâtinais, FISAC et une éventuelle aide européenne pour laquelle le Pays Gâtinais apporterait son soutien à la constitution de ce dossier. Une réunion est prévue avec ce syndicat le jeudi 21 juillet à 16h à la mairie.

#### **•Projet de l'Ecopole du Boulat à Boismorand**

Après l'avis favorable rendu par le commissaire-enquêteur, l'association Sauvegarde du site de Boismorand organise une réunion à l'attention des élus, le 20/07 à 20h30. Le maire s'y rendra et invite d'autres élus à y assister également.

#### **•Désaffectation du collège Anatole Bailly (Orléans)**

Dans le cadre de la désaffectation du site de l'ancien collège Anatole Bailly à Orléans, le Conseil Général a procédé à l'inventaire des biens meubles qui pourront faire l'objet d'un don aux écoles élémentaires ou associations locales. Les collectivités intéressées devront se déplacer le mardi 02 août afin de repérer et d'étiqueter les meubles souhaités pour les enlever ultérieurement.

#### **•Site internet de la commune**

A la fin du mois de juin, le site de la commune n'est plus accessible en raison d'attaques répétitives. Après avoir contacté l'hébergeur, il reviendrait au conseiller municipal et concepteur du site d'intervenir en réalisant notamment une vérification sur tout le site.

Olivier RENAULT, président d'ArchéoNature a signalé ce dysfonctionnement et propose ses services.

Le Conseil Municipal donne son accord pour transférer la maintenance du site à Olivier RENAULT.

#### **•Lettre sur les nuisances sonores (salle Segestae)**

Le maire donne lecture du courrier en date du 11 juillet 2011 dénonçant une nouvelle fois les nuisances sonores des camions frigorifiques des traiteurs en stationnement près des cuisines de la salle Segestae. Une nouvelle réflexion est menée sur un possible remplacement du congélateur considéré comme peu utile par un réfrigérateur ainsi que sur la création d'une chambre froide.

#### **•Lettre sur les nuisances sonores**

Le maire donne lecture du courrier en date du 29 juin 2011 dénonçant également une nouvelle fois la musique jugée trop forte des ateliers voisin. Une réponse sera apportée à ce riverain.

#### **•Conseil communautaire de la 4C du 29 juin 2011**

Le maire fait un compte rendu de la séance du 29 juin dernier.

#### **•Conseil du SIIS du 1er juillet 2011**

Le maire donne lecture du compte rendu et apporte des informations complémentaires sur les différents points inscrits à l'ordre du jour.

#### **•PLU : logements vacants**

Dans le cadre de l'élaboration du PLU, il convient de dénombrer les logements vacants sur la commune. Les conseillers sont invités à retirer une liste (reprise de celles du bulletin municipal) afin de mener à bien cette opération.

#### **•Débit Internet : Patrice GAUVIN**

Malgré l'augmentation du débit internet à 15 Mégas à La Vallée, Patrice GAUVIN ne constate pas d'amélioration à son entreprise. Des tests de branchements devront être réalisés en bout de ligne par France télécom - Orange.

#### **•Sanitaires à la cantine**

Suite à une fuite d'eau, le sol en aggloméré des 3 sanitaires devra être changé et remplacé par un plastique haute densité.

Séance levée à 23H50

Compte rendu affiché le 22/07/2011.

Signé Le Maire

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 28 Septembre 2011**

**Plan de Prévention des Risques d'Inondation**

Le Conseil Municipal émet à l'unanimité un avis favorable sur le projet du PPRI, sans observation particulière excepté celle de la gestion du réservoir du Bourdon, responsable en grande partie des fortes inondations des 3 dernières décennies.

**SAUR : tarif Assainissement 2012**

Suite à la renégociation des prix en 2011, le Conseil Municipal, à la majorité ne souhaite pas augmenter les tarifs pour l'année 2012. Tarif du mètre-cube (part Collectivité) : 0.25 € le m3 et tarif de l'abonnement semestriel à 32.97 €, soit 65.94 € par an.

**Trésor Public : Indemnité de conseil allouée au nouveau comptable**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer à Madame Brigitte COCARD, le taux maximum de l'indemnité de Conseil, complétée par une indemnité de confection de budget.

**Subvention exceptionnelle : Comité des Fêtes**

Lors des jeux organisés pour le 14 juillet dernier, des tickets donnant droit à une boisson ont été offerts aux bénévoles qui ont tenu des stands ainsi qu'aux vainqueurs de certains jeux, soit un total de 25 tickets à 1,50 € l'unité (total de 37,50 €).

Sachant que la buvette était tenue par le comité des fêtes de Montbouy, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de porter à 40.00 € le montant de la subvention exceptionnelle.

**Expérimentation de l'entretien professionnel annuel d'évaluation du personnel**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'adopter l'expérimentation de l'entretien professionnel annuel, de l'appliquer à compter de 2011 à l'ensemble des fonctionnaires territoriaux et de supprimer la notation.

**Budget "Formation" du CNFPT à compter du 1er janvier 2012**

Suite au courrier du CNFPT en date du 15 septembre 2011, le Conseil Municipal demande à la majorité que soit rétabli le taux plafond de 1% (au lieu de 0.9%) de la cotisation versée au Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) par les employeurs territoriaux pour la formation professionnelle de leurs agents.

**Versement de la prime de fin d'année**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser au personnel communal l'aide de fin d'année en novembre et non plus en décembre.

**Projet de reprise de l'établissement "la Terrasse"**

Mme Ligier, actuelle propriétaire et gérante sollicite la municipalité pour racheter l'immeuble pour un montant de 120 000.00€.

Il s'agit d'un fonds de commerce de restauration, bar (licence d'exploitation de 4ème catégorie), tabac, jeux de la Française des Jeux, Loto pour lequel l'aménagement du bar-restaurant et la mise aux normes de la partie basse de l'immeuble s'élève à 375 000 €HT, hors honoraires d'architecte.

Le Conseil Municipal, à la majorité, donne son accord pour l'achat des murs et du fonds de commerce et autorise le maire à signer une promesse d'achat avec Mme Ligier, sous réserve d'obtenir les taux de subvention.

### **Étude de devis : rampe d'accès à l'épicerie**

En vue de la mise aux normes de l'accessibilité de l'épicerie, le Conseil Municipal, à l'unanimité retient le devis de la société CHARPENTIER sarl (Bellegarde 45) pour 5 185.87 € HT.

### **Échange de parcelles**

Le maire informe au Conseil Municipal que le parcours de randonnée de Pontmonvin Q12 emprunte le chemin rural n°20 (de Gué Louis à La Chapelle) et traverse la cour de la ferme de Boisrecourt et ses annexes (entre les points 7 et 8).

Dans un souci de sécurité et d'intérêt général, le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord pour modifier le parcours en rétablissant le chemin rural n°22 (appartenant à M. Gillieron) des bas de la Nivelles au chemin rural n° 2.

### **Questions diverses :**

#### **•4C : Commission des impôts (artisans/commerçants)**

Dans le cadre de la prochaine création de la commission intercommunale des impôts directs pour les locaux commerciaux, seront proposés Jean-Pierre KUNTZ en tant que titulaire et Patrice GAUVIN en tant que suppléant.

#### **•Pouvoirs de police**

Le maire donne lecture du mail de la communauté de communes relatif au transfert d'une partie des pouvoirs de police spéciale correspondant aux domaines de compétences suivants : l'assainissement non collectif, l'élimination des déchets ménagers et la réalisation d'aires d'accueil ou de terrain de passage des gens du voyage.

Le maire souhaite recueillir l'avis du Conseil Municipal qui est favorable à une conservation de ces attributions de police jusqu'au terme du mandat du maire.

#### **•SIS**

La gestion de la garderie est intégrée dans les compétences du syndicat.

Démission de la responsable de la garderie, Mme Josette MADELENAT, suite essentiellement à sa non-titularisation.

Séance levée à 23h15

Compte rendu affiché le 30 septembre 2011

Signé Le Maire

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
*du 25 Novembre 2011*

**Taxe d'aménagement : Institution de la taxe d'aménagement sur le territoire de la commune de Montbouy, soumise au RNU**

*Délibération : 2011\_11\_65*

Le conseil municipal décide à la majorité d'instituer sur le secteur délimité sur le plan, un taux de 3,00 % pour la partie centrale du bourg desservie par le réseau d'assainissement collectif et de 1.65% pour les zones non raccordables à ce réseau.

**Création d'un poteau d'incendie - route de Châtillon Coligny**

*Délibération : 2011\_11\_67*

Le Conseil Municipal, l'unanimité, accepte la création de ce nouvel hydrant par poteau ou bouche d'incendie, entre le 10 et 12 route de Châtillon Coligny, dans un délai d'un an. Il devra permettre d'assurer une défense contre l'incendie des constructions situées le long de la RD93 mais devra également desservir celle de l'ancienne route de St-Maurice.

**Délibération modificative sur la fixation de l'abonnement de l'assainissement**

*Délibération : 2011\_11\_68*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, maintient la tarification 2011 pour l'année 2012 avec un abonnement annuel de 32.97 €.

**Convention d'utilisation de la plate-forme de dématérialisation des marchés publics avec le Conseil Général du Loiret**

*Délibération : 2011\_11\_69*

Depuis le 1er janvier 2005, conformément aux dispositions de l'article 56 du code des marchés publics, les collectivités locales doivent dématérialiser leurs procédures de marchés publics.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention d'utilisation de la plate-forme de dématérialisation des marchés publics avec le Conseil Général du Loiret.

**Projet "La Terrasse" : demande de subvention "Plan Isolation des bâtiments publics" à la région Centre**

*Délibération : 2011\_11\_70*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité charge le maire de solliciter la région Centre pour une subvention "Plan Isolation des bâtiments publics". Dans le cadre de la 3ème génération de contrat de Pays et d'Agglomération, la région Centre souhaite renforcer son soutien aux projets permettant la réduction des consommations énergétiques en accompagnant la mise en place d'un véritable plan d'isolation des bâtiments publics et du logement social. Le montant de la subvention régionale s'élève à 50% du coût des travaux.

**Assujettissement à la TVA pour l'opération Restaurant "La Terrasse"**

*Délibération : 2011\_11\_71*

Dans le cadre du plan de financement de ce projet, il s'avère que les travaux prévus ne pourront entrer dans le champ d'application du calcul du fonds de compensation de TVA (FCTVA). Compte tenu de l'importance de l'investissement, une récupération de la TVA serait possible par voie fiscale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer une Opération comptable " Restaurant La Terrasse", pour retracer l'ensemble des dépenses et des recettes et charge le maire de déposer la déclaration auprès de l'administration fiscale afin d'assujettir l'opération à la TVA.

**Fixation du loyer mensuel de l'établissement Restaurant-bar "La Terrasse"**

*Délibération : 2011\_11\_72*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer, à compter de la signature du bail commercial, le loyer mensuel du logement sis 4 route de Montargis, à la somme de 1 000,00 € HT (charges non comprises), accepte de fixer un abattement de 70% sur le montant du loyer, en raison des travaux rendant impossible l'activité de restauration, et décide de réviser le loyer et l'abattement annuellement.

### **Nouveaux statuts du syndicat mixte pour la gestion du CFA Est-Loiret**

*Délibération : 2011\_11\_73*

Le Conseil Municipal approuve les statuts du syndicat mixte pour la gestion du Centre de Formation d'Apprentis (CFA) de l'est du Loiret (syndicat mixte fermé suite à l'adhésion de l'Agglomération Montargoise et des Rives du Loing en lieu et place des 9 communes adhérentes annexés à la présente délibération).

### **Attribution d'une prime pour une stagiaire**

*Délibération : 2011\_11\_74*

Suite au stage de 5 semaines au secrétariat de la mairie, le Conseil Municipal décide d'attribuer une gratification à Virginie CANDARDJIS d'un montant de 450 €,

### **Étude de devis : ossuaires du cimetière**

*Délibération : 2011\_11\_75*

Après la procédure de relevage des sépultures au printemps dernier, il convient de réaliser des travaux d'aménagement de fermeture des 2 ossuaires. Le Conseil Municipal, à l'unanimité retient les 2 devis de J. DEPEE et Fils (Châtillon Coligny) pour 5 147.20 € HT.

### **Subvention exceptionnelle : Dons des sapins de Noël et décorations par l'association du personnel du domaine des Barres**

*Délibération : 2011\_11\_76*

L'association du personnel du domaine des Barres (Nogent sur Vernisson) offre à la commune de Montbouy de 3 sapins dont 1 de 6/7 mètres pour la place de l'église, 1 pour l'école et 1 pour la salle Segestae. Sous la présidence du doyen d'âge Madame Nicole PAVOL, et hors de la présence du maire, Yves BOSCARDIN, membre de cette association, le Conseil Municipal DECIDE de verser une subvention de 50.00 €.

### **Questions diverses :**

#### **•Cimetière**

Vu le peu d'affaissement du sol suite au relevage des sépultures au printemps, la remise à niveau sera réalisée après l'hiver.

**•Voeux du maire :** Date fixée au vendredi 13 janvier à 19h.

#### **•PLU : réunion de travail interne**

Le maire rappelle l'importance des prochaines réunions de travail interne sur le PLU prévues le 14 décembre et le 10 janvier prochains.

**•Colis de Noël :** Distribution à compter du 19 décembre.

Séance levée à 0:00    Compte rendu affiché le 01/12/2011

Signé Le Maire